

Dhs-neuvienne année N°799 vendredi 6 février 2025 - 8 DH - Directeur de la publication: Abdelhadi Chankou

le Canard Libéré
 Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Confus **DE CANARD**

Droit de grève, une réforme et des questions

P2

Course au « gouvernement du mondial »
Akhannouch à l'épreuve de ses alliés



P8

Les syndicats se mobilisent contre la vie chère

Le Maroc sous tension



P6

Fermeture annoncée de l'USAID par Trump
Quel impact sur le Maroc ?



P4

L'entretien -à peine- fictif de la semaine
Rachid Talbi Alami

Je veux des députés calmes et gentils

P12

APRÈS 60 D'ACTIVITÉ, MICHELIN QUITTE LE MARCHÉ ALGÉRIEN
 BYE, BYE BANDE DE DÉGONFLÉS !



ZAG

Entretien de Tebboune sur l'Opinion
Éructations médiatiques d'un factotum...

P7

Palestine
Après le Groenland, Trump veut s'offrir Gaza!



P13



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication



Droit de grève, une réforme et des questions

C'est une séquence sociale délicate qui s'annonce pour le pays, à la faveur de l'appel à une grève générale de deux jours, 6 et 7 février 2025, lancée par cinq syndicats représentatifs. Le contexte est sensible, marqué par une montée grandissante de la grogne sociale en raison de la vie chère, pénalisante pour les ménages à faible revenu, les forçats du travail et même pour la classe moyenne. Un renchérissement du coût de la vie, devenu insupportable à force d'être incompréhensible, que le gouvernement, à part le recours aux importations de viandes rouges défiscalisées sans impact significatif sur les prix, ne fait pas grand-chose pour combattre.

Longtemps passifs face à cette fièvre des prix qui touche les produits du quotidien et fait fondre le pouvoir d'achat du grand nombre comme neige au soleil, les syndicats ont décidé de se réveiller brutalement et d'assumer le bras de fer avec un gouvernement qu'ils ont cru avoir mis dans de bonnes dispositions pour négocier dans un esprit d'équilibre de ni vainqueur ni vaincu. Erreur sur toute la ligne. L'étincelle qui a mis le feu aux poudres en les braquant est l'adoption, vendredi 31 janvier, en commission à la Chambre des conseillers, du projet de loi sur la grève, approuvé le lendemain par les Parlement avec ses deux composantes.

Ce texte, jugé par le gouvernement comme équilibré, conciliant le droit de grève et la liberté du travail, ne trouve pas grâce aux yeux de Miloudi Moukharik et ses amis. Ces derniers le considèrent, par bien de ses aspects, comme un instrument contre le droit de grève, une manœuvre législative pour limiter leur pouvoir de négociation face au patronat et un poignard dans le dos de la classe ouvrière. Or, pour les syndicats, le droit de grève, garanti par la Constitution, est sacré, constituant la colonne vertébrale de leur action et le restreindre revient à remettre en cause leur raison d'être, le fondement même de leur combat. C'est ce qui les a poussé à contre-attaquer même s'ils ont dégainé dans leurs communiqués de dimanche 2 février le slogan mobilisateur de la vie chère et la détérioration du pouvoir d'achat des masses pour justifier leur appel à la grève générale. Cette escalade pourrait inaugurer un cycle de confrontation entre le gouvernement et les syndicats. A moins que Aziz Akhannouch ne soit acculé à la reculade en retirant du circuit parlementaire la loi de la discorde. Scénario peu probable, sauf si les syndicats, par leur démonstration de force, montrent que l'équilibre des pouvoirs sur le terrain est en leur faveur. En décrétant la grève générale que le Maroc n'a pas connue depuis décembre 1990, les syndicats ont pris le risque de se faire juger sur leur capacité de mobilisation et le taux de suivi du mouvement dans un pays où le taux de syndicalisation est relativement faible. Une chose est sûre : entre le gouvernement et les syndicats, la confiance qui a nourri l'accord historique du 30 avril 2022 signé par le cabinet Akhannouch et les partenaires sociaux, semble sérieusement entamée. Il y a fort à parier que la photo de famille immortalisant les sourires satisfaits du Chef du gouvernement et ses nouveaux partenaires "amis" relève désormais de l'image d'Épinal. Force est de constater, qu'à cette image

de concorde a succédé deux ans plus tard un front syndical uni qui a fait bloc, ce qui est inédit dans un paysage syndical formaté d'habitude à la division et dont les composantes agissent en rangs dispersés. Disons le tout de go ! Ce débrayage général, qui pourrait paralyser des secteurs stratégiques comme les ports et les aéroports, tout comme des pans importants de la fonction publique tels que l'éducation nationale et la santé, ainsi que nombre d'activités dans le privé, n'est pas bon pour le climat social déjà tendu. Ni pour l'image du pays réputé à l'international pour sa stabilité politique et sociale, son véritable capital qui lui a permis de traverser sans dégâts, sous le leadership royal, bien des bourrasques tout en continuant à capitaliser sur ses acquis... Faire entrer aujourd'hui le pays dans une logique de confrontation politico-syndicale pourrait changer la donne. Il est fort à craindre, avec ce risque de « francisation » du climat social, d'aboutir à l'effet inverse de celui recherché par la réforme gouvernementale

du droit de grève : faire fuir les investisseurs au lieu de les attirer en masse... Ce qui interroge d'emblée sur le rapport bénéfice-risque d'une telle loi arrachée contre le consensus syndical et censée améliorer l'attractivité économique du pays. Maintenant, le gouvernement peut se targuer d'avoir mis fin au statu quo où a été cadencé des années durant la réforme du droit de grève et s'enorgueillir d'ajouter au tableau de chasse gouvernemental un texte controversé. Mais cette posture esthétique ne fait pas une ambition pour le Maroc. Bien au contraire...

Et puis, un pays mobilisé pour réussir des échéances cruciales, notamment le mondial 2030, qui a des défis d'importance à relever, a-t-il vraiment quelque chose de substantiel à gagner en brandissant une épée de Damoclès sur la paix sociale ? Depuis le début, le véritable enjeu résidait pour l'exécutif qui a mené un forcing exceptionnel pour faire « évoluer la législation sociale » du pays, dans la capacité

des partenaires sociaux à parvenir à un texte tricoté au fil du compromis. Sur ce plan, l'échec est patent puisque le pays a eu droit à une grève générale.

A l'unisson du patronat, le gouvernement cherchait à graver dans le marbre de la loi la fin des grèves sans préavis et l'entrave à la liberté du travail considérés comme des freins à l'investissement, la création de l'emploi et à la croissance économique. Côté secteurs stratégiques, il fallait instaurer un service minimum dans les secteurs vitaux de l'État comme la santé, l'enseignement ou le transport. L'impératif de continuité du service public interdit en effet de prendre en otage la population comme cela a été le cas lors de la grève prolongée des enseignants dont la première victime étaient les élèves.

Cela dit, une législation sociale, pour rénovée et moderne qu'elle soit, ne garantit pas la réalisation de ses objectifs proclamés si les décideurs politiques n'agissent pas sur l'environnement de travail pour le changer de façon à le rendre sain et productif. Comment ? en favorisant les conditions objectives pour prévenir les conflits sociaux et les anticiper. Or, l'atteinte de cet objectif passe par le dialogue en entreprise dont le principal outil demeure les conventions collectives qui, il faut le reconnaître, restent très insuffisantes, moins d'une vingtaine

La nouvelle vision de l'exercice du droit de grève, matérialisée dans la réforme gouvernementale, est jugée restrictive par les syndicats qui redoutent une évolution de nature à les affaiblir davantage au nom de la promotion de l'investissement basée sur le moins-disant social.



Côté **BASSE-COUR**



(dont une bonne partie a été conclue au lendemain de l'indépendance du Maroc !). Très peu de filières ont pris en effet exemple sur le secteur bancaire qui a réussi grâce à une convention collective via le GPBM à l'UMT à anticiper et traiter les causes potentielles de désaccords et éviter les perturbations inutiles.

Bien des secteurs restent réfractaires à ce mécanisme qui définit à l'avance les conditions de travail, les salaires, les congés payés, les droits et obligations des employeurs et des salariés, tout en adaptant les règles du code du travail aux situations particulières du secteur concerné.

De nombreuses entreprises privilégient les accords atypiques conclus avec les représentants du personnel. Mais ce mécanisme présente le défaut de ne pas être opposable aux parties et d'être par conséquent facilement remis en cause. Ce qui conduit à des conflits et des grèves, nés de retards de versements de salaires ou de cotisations sociales à la CNSS.

La nouvelle vision de l'exercice du droit de grève, matérialisée dans la réforme gouvernementale, est jugée restrictive par les syndicats qui redoutent une évolution de nature à les affaiblir davantage au nom de la promotion de l'investissement basée sur le moins-disant social. Une politique qui cache souvent des stratégies d'entreprises prédatrices préjudiciables aux droits des travailleurs.

Ces derniers ne font pas généralement grève pour le plaisir de faire grève ou casser l'outil de production mais bel et bien pour protester contre une injustice, dénoncer l'irresponsabilité d'un chef d'entreprise... C'est de cette réalité complexe que devrait normalement découler une vision saine et juste des relations de travail, qui gagnerait à être inscrite par le gouvernement et les partenaires sociaux dans une réforme globale de la législation sociale en énonçant les grands principes généraux. De telle sorte de laisser le champ libre aux conventions collectives et aux accords de branches, les mieux indiqués pour instaurer un équilibre entre les intérêts des employeurs et des salariés. L'exécutif a opté pour une autre voie qui n'est pas forcément la meilleure, porteuse en son sein des germes de la conflictualité permanente. ▶



Intelligence artificielle

Deep Research pour des recherches pointues

OpenAI vient de franchir un nouveau palier dans l'évolution de l'intelligence artificielle avec le lancement de Deep Research, une fonctionnalité avancée de ChatGPT. Conçu pour répondre aux besoins des chercheurs, analystes et autres professionnels ayant besoin d'informations pointues, cet agent a la capacité d'effectuer des recherches multi-étapes sur le web et génère des rapports documentés en quelques minutes.

L'objectif ? Remplacer des heures de travail humain par une analyse rapide et fiable. OpenAI positionne

Deep Research comme un atout clé pour les professions exigeant un haut niveau de rigueur dans la recherche d'informations. Une innovation qui n'est pas sans rappeler Deep Search, lancé en mars 2024 pour tous les utilisateurs de Bing. Cette fonctionnalité de Bing repose sur une analyse approfondie des intentions derrière chaque requête, pour des réponses plus pertinentes.

OpenAI indique toutefois que l'agent présente encore certaines imperfections, d'où la nécessité de l'utiliser avec précaution en vérifiant constamment les sources pour éviter de diffuser de fausses informations. ▶



Un outil à utiliser avec précaution en vérifiant les sources d'information.

Parlement Talbi Alami dit des choses qui ont "farce" de loi



Le président du Parlement Rachid Talbi Alami.

Le président du Parlement Rachid Talbi Alami, affilié au RNI, s'est surpassé en surprenant plus d'un. Dans un excès de zèle dont il est le seul à connaître le ressort, il a qualifié de violation de la souveraineté nationale le retrait du groupe parlementaire de l'UMT de la séance en plénière à la deuxième Chambre consacrée lundi 3 février au vote du projet de loi sur la grève ! Mais quel est le rapport entre les deux choses ? En quoi un député qui s'abstient porte-t-il atteinte à la souveraineté de son pays ? Pour lui, les députés ont obligation d'exercer leur droit de vote pour respecter cette souveraineté, ce qui n'est écrit nulle part, le boycott étant un geste de protestation largement pratiqué dans les par-

lements à travers le monde. Le Parlement a la chance d'avoir à sa tête un homme qui innove en débattant des choses qui peuvent avoir "farce" de loi ! ▶



Côté **BASSE-COUR**



Beurgeois
GENTLEMAN

Sur ordre du préfet, des gendarmes réquisitionnent un médecin pour faire face aux déserts médicaux ...

Sur ordre du Préfet de la Loire (Saint-Etienne), les gendarmes sont intervenus dans le cabinet médical de Marie, pour l'obliger à faire des gardes, qu'elle refusait de faire, étant surchargée de travail depuis le départ de sa collègue en août 2024. Marie s'est alors mise en arrêt maladie. La réquisition de l'ARS - Agence Régionale de Santé - et la venue des gendarmes dans le cabinet de la médecin ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de Marie. Depuis août dernier, elle était seule et suivait près de 1500 patients. L'ARS rappelle qu'«il est du devoir du médecin de participer à la permanence des soins dans le cadre des lois et des règlements qui l'organisent». Au village de Bully, ils n'ont plus de médecin et c'est compliqué parce qu'ils sont dans un désert médical depuis trop longtemps et ils commencent à se demander, comme dans la chanson de Capedeville : « ...à qui ça sert toutes ces règles un peu truquées, du jeu qu'on veut te faire jouer les yeux bandés. Tous les rapaces du pouvoir, menés par un gros clown sinistre, foncent vers moi... On est cinquante millions de poètes, c'est ça qui doit faire notre charme. Hier un homme est venu vers moi d'une démarche un peu traînante. Quand je lui ai demandé son message, il m'a dit d'un air tranquille : "Les politiciens finiront tous au fond d'un asile" ». Il y aurait plus de médecins algériens en France qu'en Algérie : un tiers des médecins étrangers en France sont des Algériens.



En rouge les déserts médicaux, en rose les régions où l'accès aux services médicaux est difficile

En Bougonne, du côté d'Auxerre, l'ordre des Médecins vient de semer le désordre en refusant l'installation d'un médecin vénézuélien dans le désert médical de Tanlay où Thérèse, plus de 70 ans, à la retraite depuis 2020, a décidé de reprendre son stéthoscope face à l'émoi de la patientèle. La septuagénaire a prévenu : « Je fais un dépannage de six mois. Soit nous avons une piste sérieuse et je resterai quelques semaines supplémentaires, en attendant que le confrère s'installe ; soit il n'y a aucune piste et je m'arrêterai. Je ne referai pas une seconde carrière à mon âge. » Dans la Sarthe, le maire d'Yvré-le-Pôlin, un village de 1 800 habitants, a

réussi à faire venir deux 2 frangins costaricains dont l'un affirme s'occuper de 2500 patients ! Quand un préfet envoie les gendarmes à ses médecins et que ces derniers interviennent en pleine consultation, quand les patients insultent et frappent le personnel médical dans les urgences des hôpitaux, c'est que ce pays va très mal ! Alors « je vous salue Marie », médecin dans le village de Bully du côté de Roanne et vous souhaite un bon rétablissement en vous dédiant ces quelques vers du grand Georges Brassens : « Par le petit garçon qui meurt près de sa mère, tandis que des enfants s'amuse au parterre ; par l'oiseau blessé qui ne sait pas comment son aile tout à coup s'ensanglante et descend. Par l'âne qui reçoit des coups de pied au ventre. Par la vierge vendue qu'on a déshabillée, par le fils dont la mère a été insultée. Par la vieille qui, trébuchant sous trop de poids. Par le cheval tombé sous le chariot qu'il traîne. Par tous ceux dont la chair se déchire ou succombe, par ceux qui sont sans pieds, par ceux qui sont sans mains, par le malade que l'on opère et qui geint. Et par le juste mis au rang des assassins: je vous salue, Marie. Par la mère apprenant que son fils est guéri par l'oiseau rappelant l'oiseau tombé du nid, par l'herbe qui a soif et recueille l'ondée. Et par le mendiant retrouvant sa monnaie : je vous salue, Marie. Par la vertu qui lutte et celle qui succombe : je vous salue, Marie !
La chanson de Capedeville: <https://www.youtube.com/watch?v=E6DyQA75xiY>.
La chanson de Georges Brassens <https://www.youtube.com/watch?v=m-tzZ5IVWeI> (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Fermeture annoncée de l'USAID par Trump

Quel impact sur le Maroc ?



Samantha Power, administratrice de l'USAID, lors de sa visite dans une zone touchée par le séisme d'Al Haouz de septembre 2023.

Nouveau coup de force de Donald Trump et celui-là aura des conséquences dévastatrices dans plusieurs pays du globe : la fermeture annoncée de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). C'est en tout cas ce qu'a indiqué, lundi 3 février, Elon Musk, le nouveau patron du département de l'Efficacité gouvernementale (Department of Government Efficiency, DOGE). L'USAID est un instrument de coopération créé par le Congrès américain, l'USAID. Il s'agit d'une agence indépendante, premier pourvoyeur d'aide humanitaire et de développement partout à travers le monde. Dotée d'un budget de

42,8 milliards de dollars, elle fait l'objet de vives critiques de la part du patron de réseau social X et de son mentor Donald Trump. Ce dernier a qualifié dimanche, les dirigeants de cette agence de « bande de fous extrémistes », réaffirmant son soutien à Musk dans son entreprise de fermeture. « Ce n'est pas juste que le ver est dans le fruit [...], c'est sans espoir. Il faut se débarrasser de l'ensemble. C'est pour cela qu'elle doit disparaître. C'est irrémédiable », a fulminé Musk dans une vidéo publiée sur X dans la nuit de dimanche à lundi. Le fondateur de Tesla et de Space X accuse également l'USAID d'avoir financé des recherches d'armes biologiques comme le Covid-19 ! Ambiance...

Le week-end dernier, les employés de l'USAID ont reçu un mail leur signifiant qu'il était inutile de se rendre au travail lundi 3 février. Le compte X de l'organisation a également été suspendu et son site internet fermé. La volonté d'Elon Musk de fermer l'agence au développement a provoqué de nombreuses critiques. Une manifestation rassemblant une cinquantaine de personnes a eu lieu dimanche devant le siège de l'USAID. Des élus démocrates sont également montés au créneau et des experts ont pointé du doigt la légalité de cette fermeture.

En attendant que celle-ci soit définitive, le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a été nommé nouveau chef par intérim de l'USAID ce lundi. Depuis l'investiture de Trump le 20 janvier, les aides débloquées par les États-Unis ont été coupées pour trois mois, exception faite de celles accordées à l'Égypte et à Israël, et des aides humanitaires essentielles. La fin de l'USAID suscite de vives inquiétudes, notamment en Afrique où elle joue un rôle considérable dans le financement de programmes vitaux sur le continent. Le Maroc compte parmi les principaux pays qui bénéficient des programmes de soutien de l'USAID. Les domaines de coopération et d'assistance technique sont larges et variés, portant notamment sur l'éducation, la santé, l'économie sociale, l'eau, l'agriculture, le sport, la formation, la lutte contre la pauvreté et le changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement durable. Le projet de liquidation de l'USAID aura un impact non négligeable sur les bénéficiaires de l'aide US. Au Maroc comme ailleurs... ▶



Côté **BASSE-COUR**



Communication

Al Barid Bank brille aux Impériales 2025



Une approche créative.

Triple consécration d'Al Barid Bank lors des Impériales 2025 qui célèbre les meilleures réalisations publicitaires des marques. Al Barid Bank était la star de la cérémonie de gala de cet événement dont les promoteurs lui ont décerné trois distinctions pour sa campagne Ezy : - L'étoile « Design & branding - visual identity » - L'étoile « Craft graphic - design » - L'étoile « Advertising - digital campaign ». Cette reconnaissance témoigne, si besoin est, du dynamisme de la banque dans l'univers du marketing digital et de sa capacité à innover dans le secteur de la communication. La campagne Ezy, conçue pour répondre aux nouveaux usages des consommateurs, a su se distinguer par son approche créative, son positionnement stratégique et séduire par la force de son impact sur le public. ▶

Plateformes VTC Une affaire qui roule et qui doit être légalisée...



Une application pratique qui a gagné en popularité à travers le monde.

Le conflit opposant les chauffeurs de taxis aux conducteurs de véhicules de transport avec chauffeur (VTC), sur fond d'agressions de ces derniers par les premiers, pourrait bientôt prendre fin. Parole de Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur, qui a annoncé, le mardi 28 janvier dernier, devant la Chambre des conseillers qu'une étude est en cours pour encadrer et légaliser l'activité de ces applications mobiles qui se déroule jusqu'ici en dehors d'un cadre réglementaire clair et reconnu. Résultat : Elles sont combattues par les taxis qui les accusent de concurrence déloyale et d'opérer dans la clandestinité alors que les deux modes de transport peuvent

parfaitement cohabiter. Ces plateformes numériques ayant

montré suffisamment leur utilité, permettant aux particuliers connectés de trouver facilement un chauffeur (VTC) pour se rendre d'un endroit à un autre. Une facilité qui n'est pas souvent au rendez-vous quand il s'agit des taxis, notamment dans des villes comme Casablanca et Marrakech, qui souffrent d'une crise de transport patente. Le Maroc qui se veut un pays touristique et s'apprête à organiser la coupe du monde en 2030 ne peut pas se permettre d'ignorer les plateformes VTC en les laissant fonctionner en dehors de la légalité, sans carte professionnelle ni protection juridique. ▶



B. Laban L'enseigne égyptienne de desserts qui ne laisse pas de glace!



Une affluence record, du jamais vu pour un commerce de bouche...

Les consommateurs casablancais attendent avec impatience et beaucoup d'appétit le retour de B.Laban, l'enseigne égyptienne, spécialisée dans les desserts et glaces à base de lait. A peine son premier point de vente ouvert (le 23 janvier 2025) au quartier Maarif à Casablanca que le magasin a baissé le rideau, entraînant des interrogations sur les véritables raisons de cette cessation rapide d'activité et surtout une immense frustration parmi tous ceux que le matraquage publicitaire de B. Laban sur les réseaux sociaux a mis l'eau à la bouche. La fermeture temporaire et néanmoins mystérieuse, ordonnée par les autorités locales pour non-conformité à des normes d'ordre sanitaire et administratif, est intervenue après six jours d'activité seulement. Mais une activité pleine et intense en raison de l'engouement extraordinaire suscitée par l'arrivée au Maroc de cette franchise implantée déjà dans nombre de pays du Golfe. Tout le monde à Casablanca voulait avoir son B. Laban réputé présentant un bon rapport qualité-prix. L'argent rentrait à jet continu. Une pompe à cash prometteuse est née. Des files interminables tout au long de la journée se formaient sur plusieurs dizaines de mètres. Au point de causer des désagréments aux commerces mitoyens dont les propriétaires n'ont pas dû rester de glace. Du jamais vu pour un magasin de bouche au Maroc ! Le rush est tel que des petits malins, qui ont flairé le filon, se sont fait de l'argent de poche en prenant des positions dans la queue qu'ils vendent ensuite moyennant quelques dirhams. La cible ? Les clients trop pressés pour attendre longtemps leur tour dans une très longue file et les automobilistes qui ne trouvent pas une place de stationnement dans un quartier commerçant où bizarrement le parking public est un immense point noir. Le petit magasin B. Laban, qui reprendra bientôt service une fois réglés les problèmes de conformité, au grand plaisir de ses adeptes, a créé aussi un grand business parallèle, tout autour ! C'est à cela qu'on reconnaît les projets en or, la crème des affaires... ▶



Le Maigret du CANARD



Les syndicats se mobilisent contre la vie chère

Le Maroc sous tension

En guise de protestation contre l'adoption par le gouvernement du projet de loi sur le droit de grève, quatre syndicats, dont l'UMT et la CDT, ont lancé un appel pour une grève générale. Cette mobilisation syndicale inédite intervient dans un contexte social marqué par la vie chère.

LAILA LAMRANI

En surchauffe, le front social organise la riposte contre l'adoption par le gouvernement du projet de loi contesté relatif à l'exercice de droit de grève. Quatre centrales syndicales, l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération marocaine du travail (CDT), l'Organisation démocratique du travail (ODT) et la Fédération des syndicats démocratiques (FSD) ont appelé dimanche 2 février à une grève générale les 5 et 6 février dans les secteurs

public et privé. Une décision radicale, qui lance officiellement un bras de fer avec le gouvernement, à l'issue de la convocation de leurs instances exécutives. Seule l'Union générale marocaine du travail (UGTM), affiliée à l'Istiqlal qui fait partie de la coalition gouvernementale, ne s'est pas jointe à ce mouvement. Bonjour l'indépendance syndicale !

Deux jours de grève sont de nature à provoquer une paralysie dans plusieurs secteurs stratégiques comme les transports, l'administration publique, les services de santé et l'enseignement. Cela fait 35 ans que le Maroc n'a pas connu de débrayage national, le dernier, de triste mémoire, de décembre 1990, a tourné au drame (lire encadré). La goutte qui aura fait en 2025 déborder le vase de l'exaspération syndicale est l'adoption en commission vendredi 31 janvier à la deuxième Chambre du projet de loi sur la grève sans prendre en compte des amendements de fond proposés par les principaux syndicats allant dans le sens de la protection du droit de grève et la garantie des libertés syndicales.



Akhannouch-Moukharik : La fin de l'entente...

Cette fronde syndicale qui s'organise n'a pas dissuadé le gouvernement de retirer le texte de la discordie de la plénière à la deuxième chambre où il a été adopté lundi 3 février avec 41 voix pour et 7 contre après le retrait du groupe UMT de la séance en guise de protestation.

Restrictions

Dans son communiqué au ton virulent, l'UMT dénonce «un contournement de l'institution du dialogue social où devait être discuté le projet de loi sur la grève pour le faire adopter [par le gouvernement] via des méthodes détournées en s'appuyant sur une majorité numérique à la première et la deuxième Chambre ».

De son côté, un dirigeant d'une fédération syndicale fustige un passage en force visant à déposer la classe ouvrière, à coups de restrictions flagrantes, du seul droit qui lui reste : celui de la grève pour défendre ses droits. Dans leurs communiqués respectifs, les principaux syndicats, l'UMT et la CDT, justifient leur appel au débrayage national par « la vie chère qui a contribué grandement à la détérioration du pouvoir d'achat de

la classe ouvrière et des masses populaires ».

Dans ce sens, l'UMT plaide pour un plafonnement des prix et la lutte contre la spéculation qui appauvrit les salariés et la population.

Pour contribuer à décrier le climat social, le premier syndicat du pays réclame la suspension du vote et de l'adoption du projet de loi sur la grève tout en invitant le gouvernement «à ouvrir un dialogue sérieux et responsable pour aboutir à des accords engageants qui répondent aux aspirations de la classe ouvrière en termes de valorisation des salaires et des pensions de retraite».

Lors d'une conférence de presse, animée lundi 3 février au siège de la centrale syndicale à Casablanca, le leader de l'UMT Miloudi Moukharik a expliqué sur un ton grave empreint de colère les raisons à l'appel à une grève nationale les 5 et 6 février. «On a été obligé par les forces de l'argent et les lobbies d'influence» d'appeler à cette mobilisation, a-t-il déploré, dénonçant "un simulacre de négociations" [menées par le gouvernement], via le ministre de l'Emploi destinées à «la consommation médiatique ». Les propos de M. Moukharik exhalent une grande exaspération





Le Maigret du CANARD



face à «l'attitude irresponsable du gouvernement et aux diverses manifestations de ses politiques publiques impopulaires», aggravées par l'adoption du "triste projet de loi" sur le droit de grève. La grève générale n'est qu'une étape dans le processus d'autres étapes à venir, prévient l'UMT qui fait allusion dans son communiqué de dimanche à la saisie éventuelle, si le gouverne-

ment s'entête dans sa démarche « irresponsable», des instances internationales, notamment la Conférence internationale du travail (CIT), l'instance décisionnelle suprême de l'OIT, basée à Genève, où le conflit sur le droit de grève pourrait être porté.

Que va faire le gouvernement face à la détermination et à la combativité de ce nouveau front syndical qu'il a réussi à unifier? ►

1990 une grève générale et des morts...

Le 14 décembre 1990 une grève générale de 24 heures touche nombre d'entités du secteur privé et d'administrations publiques, à l'appel lancé conjointement par la Confédération démocratique du travail (CDT) et l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), affiliés respectivement à l'USFP et l'Istiqlal.

Cette action de contestation, dont la principale revendication est une augmentation de 100% du salaire minimum, est intervenue, une année après le mémorandum de réformes politiques et constitutionnelles signé entre le premier secrétaire de l'USFP Abderrahim Bouabid et le secrétaire général de la Balance, M'Hamed Boucetta.

Mais les manifestations dégénèrent en émeutes dans plusieurs villes, notamment Fès et Tanger, où les dégâts sont considérables et les affrontements avec les forces de l'ordre particulièrement violents. Tout avait commencé par des jets de pierres contre les forces de l'ordre, qui avaient, d'une manière un peu trop voyante, tenté de "casser" la grève. Très vite débordées, elles durent faire appel à l'armée. Jusqu'à nouvel ordre, la capitale spirituelle du pays est placée sous haute surveillance militaire. Le bilan de cette folle journée est lourd.

Bien que le bilan officiel chiffre à cinq le nombre des tués à Fès, l'opposition l'estime à quarante-neuf. Le premier bilan officiel des autorités faisait état de cinq morts et plus de cent blessés à Fès. Un chiffre revu à la hausse, quelques mois plus tard. Une commission d'enquête parlementaire conduite par l'ancien premier ministre Maâti Bouabid, alors secrétaire général de l'Union constitutionnelle (majorité), faisait état d'une quarantaine de décès.

Le 17 décembre 1990, Azzedine Laraki, alors Premier ministre, annonce la création d'une commission d'enquête « pluraliste » et promet en même temps une valorisation des salaires. A l'issue de ces événements, quelque 450 manifestants impliqués dans ces troubles ont été déférés devant les tribunaux. Les condamnations oscillent entre un mois et 10 ans d'emprisonnement. ►

HCP La dynamique du chômage ne faiblit pas

Les chiffres du HCP sur le marché du travail en 2024 font ressortir une hausse du chômage au Maroc. Entre l'année 2023 et 2024, l'économie nationale a créé 82.000 postes d'emploi, résultat d'une augmentation de 162.000 postes en milieu urbain et d'une diminution de 80.000 en milieu rural, après avoir perdu 157.000 postes une année auparavant, indique la note du Haut-commissariat au plan. Sur la même période, 58 000 personnes sont venues grossir les rangs des chômeurs, portant leur nombre à 1,638 million (+4%). Le taux de chômage est ainsi passé de 13% à 13,3% au niveau national, de 16,8% à 16,9% en milieu urbain et de 6,3% à 6,8% en milieu rural. Il reste plus élevé parmi les jeunes de 15 à 24 ans (36,7%), les diplômés (19,6%) et les femmes (19,4%). Les diplômés en qualification professionnelle et en enseignement secondaire sont les plus affectés. De plus, 30% des chômeurs ont perdu leur emploi suite à un licenciement ou à la fermeture de leur entreprise. Lors de la présentation de son exposé mensuel mardi 4 février devant le Parlement sur les "indicateurs économiques et financiers et renforcement de la position internationale du Maroc", le Chef du gouvernement Aziz Akhannouch a déclaré que les chiffres du chômage "qui nécessitent une lecture objective" ne doivent pas "occulter les efforts du gouvernement pour améliorer la situation de l'emploi". ►



Chakib Benmoussa.

Entretien de Tebboune sur l'Opinion

Éructations médiatiques d'un factotum...

Pas besoin de se lancer dans analyses politiques savantes pour saisir le principal moteur de l'interview-fléuve accordé par le président algérien au quotidien français « L'Opinion » du 2 février : la volonté d'apaisement et de desserrement de l'étau qui se referme inexorablement sur le régime militaire algérien. Dans cet entretien où n'émerge aucune idée intéressante ou perspective d'avenir, Abdelmadjid Tebboune donne, comme il sait le faire à chaque fois qu'il ouvre la bouche, la pleine mesure de son inconsistance. Ces propos ressemblent à des éructations sur fond d'une tentative désespérée de faire passer un régime aux abois qui sent la "bacharisation" à plein nez pour un État qui tient son destin en main et dicte ses conditions. Toute honte bue, Tebboune fait les yeux doux à la France d'Emmanuel qui a décidé de manier le langage de la fermeté avec un régime des caporaux qui aggrave de jour en jour son isolement régional, continental et international. A force de bravades qui respirent l'inculture et de postures diplomatiques inconséquentes, l'Algérie a perdu ses alliés qui comptent et les derniers soutiens de sa créature de Tindouf. Shangriha et sa "Issaba" ont gagné les galons de régime infréquentable. « Plus rien n'avance si ce n'est les relations commerciales. Le dialogue politique est quasiment interrompu », fulmine le factotum d'El Mouradia après avoir fait toutefois l'éloge d'« une feuille de route ambitieuse », élaborée dans la foulée de la visite à Alger d'Emmanuel Macron en août 2022 et, peu après celle de la Première ministre Elisabeth Borne avec une partie de son gouvernement. « Pour moi, la République française, c'est d'abord son président. Il y a des intellectuels et des hommes politiques que nous respectons en France, comme Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Raffarin, Ségolène Royal et Dominique de Villepin, qui ont bonne presse dans tout le monde arabe, parce qu'il représente une certaine France qui avait son poids », lâche-t-il. Sur le dossier du Sahara dont Paris a reconnu la marocanité et qui est à l'origine de l'affolement du régime algérien, il dit avoir « prévenu le président Macron » en lui disant avoir commis « une grave erreur ». Une grave erreur. ►



Boudali

Halieutis 2025

Au-delà des slogans...

Placé sous le thème «Recherche et innovation pour un secteur halieutique durable», le salon Halieutis 2025 inauguré mercredi 5 février par le Chef du gouvernement Aziz Akhannouch s'est choisi une thématique que l'on met à toutes les sauces. Car la recherche et l'innovation relèvent d'abord des pouvoirs publics pour des raisons de moyens. A cet égard, il serait instructif de connaître le montant de l'enveloppe financière consacrée à la recherche, à défalquer de celle réservée à l'évaluation des ressources halieutiques et qui constitue le cœur de métier de l'INRH. Quant à l'innovation, on aimerait bien savoir de quoi on parle et prendre connaissance du plan d'action et des acteurs engagés dans un tel chantier y compris l'apport du secteur privé. On ose espérer une réponse à ces questions essentielles au terme des travaux de ce Salon qui viendrait montrer que l'on a dépassé les annonces grandiloquentes sans lendemain pour s'engager sur une voie générée une vraie valeur ajoutée pour l'économie nationale. ►



Le Chef du gouvernement avec le wali de la région Souss Massa lors de l'inauguration du salon.



Le Maigret du CANARD



Course au « gouvernement du mondial »

Akhannouch à l'épreuve de ses alliés

Le chef du parti-locomotive du gouvernement a fort à faire pour maintenir jusqu'au bout la cohésion de la majorité gouvernementale qui commence déjà à se fissurer alors que près de 18 mois nous séparent des prochaines législatives...

LAILA LAMRANI

Il fallait agir vite pour contenir la crise qui risquait de faire voler en éclats la cohésion de façade de la majorité, que le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a élevée au rang de sacro-saint. Pas question de laisser des dissensions dans les rangs des alliés prendre des proportions susceptibles de mettre à mal une action gouvernementale déjà malmenée par des crises tous azimuts, socialo-syndicale (grève générale, vie chère et montée du chômage) sanitaire (rougeole). C'est pour cela que le chef du RNI s'est empressé de réunir ses homologues de la majorité, le 29 janvier à Rabat pour célébrer à l'unisson les bons résultats enregistrés dans les secteurs de la santé et du tourisme, de l'éducation nationale et de la digitalisation de l'administration, la mise en œuvre des chantiers de la protec-

tion sociale, la maîtrise de l'inflation importée et l'approvisionnement du marché en perspective de Ramadan. Les coalisés, qui ont affiché de larges sourires de circonstance, se sont félicités également des investissements réalisés dans le domaine de l'eau et de l'énergie tout en rendant hommage à l'action des groupes parlementaires et au rôle de ceux de l'opposition pour leurs contributions. En gros, tout baigne dans la meilleure cohésion gouvernementale du monde. Voire...

Pilotée par M. Akhannouch, cette opération de communication ou de charme de la présidence de la majorité gouvernementale est intervenue dans la foulée des critiques formulées sur un plateau de télévision par Mohamed Aujjar envers la politique urbanistique nationale et les agences urbaines. Le PAM s'est senti visé, surtout que le département chargé de l'Habitat et de l'urbanisme est dirigé par sa coordinatrice nationale Fatima



Ezzahra El Mansouri. Du côté du PAM, la sortie du dirigeant RNI a été considérée comme une attaque frontale contre le parti et sa cheftaine et un coup de canif dans la charte de la majorité qui interdit à ses composantes de se tirer dans les pattes.

« Celui qui nous provoque nous trouvera et mon message est qu'on doit rester des gens de bonne famille », a lancé Mohamed Mehdi Bensaid, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et membre de la direction collégiale du PAM, en guise de réponse du berger à la bergère au coup de dent de M. Aujjar. C'était lors d'un débat organisé jeudi 23 janvier à la Fondation Lafqui Tetouani, à Salé. Le jeune ministre a profité de cette tribune pour rappeler son partenaire son partenaire à l'obligation de solidarité gouvernementale tout en réitérant l'ambition de Fatima-Zahra Mansouri. Celle de voir son parti conduire « le gouvernement du mondial 2030 ». Et c'est cette aspiration, dévoilée environ 18 mois avant les prochaines législatives de septembre 2026, qui n'a pas été du goût de certains dirigeants du RNI, la jugeant prématurée et de nature à impacter négativement l'action gouvernementale. « L'exécutif a encore beaucoup de pain sur la planche et des défis à relever en matière de

création d'emplois et de lutte contre la vie chère », explique un élu de la majorité. « Se lancer dès maintenant dans une campagne préélectorale en affichant ses ambitions politiques est un acte inconvenant de la part des composantes de la majorité », renchérit un autre qui craint que ces pulsions pré-électorales dans le camp de la majorité ne relèguent au second plan les chantiers du gouvernement. Il est fort à craindre que cela ne soit déjà le cas puisque l'Istiqlal se projette à son tour déjà en 2026 puisqu'il n'a pas caché sa convoitise de la chefferie du gouvernement de la coupe du monde. Le secrétaire général du parti, Nizar Baraka, n'a-t-il pas critiqué les insuffisances de l'actuel exécutif dont il est pourtant membre en s'érigeant en défenseur de la classe moyenne et de la jeunesse ? Contrairement à ses partenaires, le RNI s'est gardé de dévoiler publiquement son jeu. Cette posture donne à son chef un surcroît de distinction par rapport à ses alliés, en lui permettant de cultiver l'image d'un Chef de gouvernement responsable, concentré sur son travail jusqu'au bout et qui ne cède pas aux sirènes de l'électoralisme et de ses petits calculs... »





Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.

Le protectionnisme de Trump va-t-il conduire de nouveau à une guerre commerciale ?

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le nouveau Président des USA qui a promis d'instaurer des droits de douane sur des importations en provenance du Canada, du Mexique, de l'Union européenne et surtout de la Chine, n'a pas tardé de passer à l'action. Il commence par ses voisins les plus proches, le Canada et le Mexique, avec lesquels les Etats-Unis sont liés par un accord de libre-échange qui est toujours en vigueur. Les importations en provenance de ces deux pays seront soumises à partir du 2 février à des taxes douanières de 25%. Les importations en provenance de la Chine, dont la liste n'est pas encore arrêtée, doivent s'acquitter d'une taxe de 10% additionnelle. L'Europe qui se prépare à la riposte est toujours en attente des mesures concrètes qu'annoncerait Trump.

Bien sûr, il ne faut pas lire ces mesures indépendamment de l'orientation générale de la nouvelle administration et du contexte mondial actuel. Le discours d'investiture de Trump et son intervention en visioconférence au Forum annuel de Davos qui regroupe les grands de ce monde sont pleins d'enseignements et donnent le ton de la politique américaine pour les quatre années à venir. Pour mettre en œuvre son slogan « MAGA » (Make America great again signifiant rendre de nouveau sa grandeur à l'Amérique) tout en faisant longuement référence au 25ème Président des USA William McKinley (1897 à 1901) connu pour avoir augmenté les tarifs douaniers de 38% à 50% et avoir annexé des territoires étrangers, Donald Trump a annoncé à qui voudrait l'entendre ses intentions dans un style qui est le sien : simple, direct, teinté d'une bonne dose de populisme et parfois menaçant. C'est un style qui séduit parfaitement ses électeurs présents en masse le jour de l'investiture.

Le Président dispose d'un atout de taille pour parler librement sans craindre les réactions des contre-pouvoirs. Il dispose de la majorité dans les deux Chambres et contrôle également la Cour Suprême. C'est donc un président omnipotent entouré d'un groupe familial et de milliardaires de la Silicon Valley conduits par un Elon Musk, l'homme le plus riche au monde, qui ne se gêne pas à faire des gestes relevant du Nazisme au vu et au su de tout le monde et à intervenir au grand jour dans la vie politique intérieure de certains Etats en utilisant ses moyens financiers et les media qu'il possède.

L'objectif, non avoué, de la nouvelle administration américaine, ne consiste-t-il pas à remodeler la carte du monde dans l'espoir de retrouver la « grandeur de l'Amérique » mise aujourd'hui à rude épreuve ? Certes, les Etats-Unis gardent leur suprématie mondiale, mais ils n'ont plus le monopole du pouvoir sur les affaires du Monde. D'autres puissances ont émergé comme le groupe BRICS et le « Sud Global » qui cherche à s'émanciper des grandes puissances et particulièrement des USA.

Dans ce contexte, brandir l'arme du protectionnisme ne saurait être une solution. Elle n'aboutirait pas à grand-chose. C'est une « doctrine à consommer avec modération » pour reprendre le titre d'un récent article sur le journal français « Les Echos ». Il n'est pas exclu que Trump et ses conseillers le savent bien. Le Président veut juste s'en servir pour négocier d'autres questions sur lesquelles il souhaiterait obtenir une adhésion ou à tout le moins des concessions de la part de ses partenaires. On lui reconnaît d'ailleurs sa maîtrise des techniques de négociation en tant qu'homme d'affaires et « dealer » redoutable. Les exemples sont légion.

Pour mettre en œuvre son plan, il a commencé par le noyau qui lui paraît le plus faible en s'attaquant au Canada et au Mexique. La riposte du Canada a été immédiate : il a annoncé qu'il imposera des tarifs douaniers de 25 % sur une variété de produits

américains en réponse aux droits de douane similaires récemment instaurés par le président américain Donald Trump. Cette décision a été révélée par le Premier ministre Justin Trudeau lors d'une conférence de presse, marquant une escalade significative dans les tensions commerciales entre les deux pays. La mesure, qui porte sur une série de produits, devait rentrer en vigueur dès le mardi 4 février. Le Mexique, par la voie de sa présidente a fait de même sans pour autant préciser ces "mesures tarifaires" ni donner un calendrier de leur mise en œuvre. Pékin a fait part de son opposition, et promis de répliquer avec ses propres mesures, réaffirmant qu'une guerre commerciale ne ferait « pas de vainqueur ».

Si le but affiché par l'administration Trump, à travers des mesures tarifaires, est de substituer une production nationale aux importations ou d'inciter les entreprises américaines, opérant à l'extérieur de relocaliser leurs activités, encore faut-il avoir une politique claire et bien définie à ce sujet. Une telle reconversion ne se passe pas du jour au lendemain suite à une baguette magique: elle demande du temps et beaucoup de moyens. L'ancien président Biden avait cette ambition à travers son programme IRA (Inflation Reduction Act) pour lequel il a débloqué un budget de 370 milliards \$. Ce programme qui vise à favoriser l'émergence d'une industrie verte constituait le début d'une nouvelle

ère dans les efforts de décarbonation des États-Unis et devrait accélérer les progrès en vue de l'atténuation du changement climatique. Avec l'arrivée de Trump, qui a cédé au lobby pétrolier et sous la pression des climatosceptiques, ce programme est définitivement abandonné parallèlement à la sortie des Accords de Paris sur le climat. (COP 21).

En définitive, la nouvelle administration américaine place le monde dans une série d'incertitudes et ne fait qu'aggraver le désordre mondial. Même les mesures douanières, à supposer qu'elles soient justifiées, sont mal conçues et ne reposent pas sur des études sérieuses comme viennent de le démontrer deux Economistes Américains spécialistes en la matière, à savoir Arnaud Costinot (MIT) et Andres Rodriguez-Clare (Berkeley). Voici ce qu'ils en pensent dans une interview accordée au journal Le Monde : « Le chiffre de 20 %, tiré de notre propre étude, n'est qu'une « référence » dans la mesure où il provient du modèle économique le plus simple possible. Cela en fait un excellent outil pédagogique, mais pas un guide utile pour la politique publique ». Et de conclure :

« L'économie mondiale a changé. La Chine a émergé comme une nouvelle puissance hégémonique. Il est naturel que la politique économique évolue et s'adapte à ces nouvelles circonstances. Mais les tarifs ne sont pas l'outil puissant capable de résoudre tous les problèmes, contrairement à ce que croit la nouvelle administration Trump. Retenir sa domination dans les secteurs de la haute technologie, regagner une place dans les nouveaux secteurs verts, et restaurer la prospérité dans les régions en difficulté, pour ne citer que quelques objectifs, sont des priorités essentielles pour les années à venir. Une politique économique plus riche et diversifiée est nécessaire, avec les tarifs jouant au mieux un rôle auxiliaire. Poursuivre une politique de hausse des tarifs mènerait probablement à une nouvelle guerre commerciale mondiale. Ses conséquences, malheureusement, ne sont pas difficiles à prévoir : moins de commerce et, surtout, moins de coopération internationale sur les grands enjeux de notre époque que sont la guerre, la pauvreté et le changement climatique ». (Le Monde 25 janvier p.32). Ces enjeux ne constituent pas malheureusement une priorité pour Trump et les milliardaires de son entourage. ▀



Can'Art et CULTURE



L'évolution des langues Comment la géographie, l'identité et l'histoire façonnent nos mots

PAR MILOUD BENZADI*

Les langues sont des entités vivantes qui grandissent, interagissent, s'adaptent à de nouveaux environnements et évoluent, donnant naissance à de nouveaux mots, dialectes, et même à des formes linguistiques entièrement nouvelles. Cette transformation n'est pas le fruit du hasard, mais est guidée par diverses influences qui façonnent le développement des langues au fil du temps. Qu'est-ce qui motive ces changements, et comment continuent-ils à influencer notre manière de communiquer aujourd'hui ?

Distance géographique et isolement

La distance géographique et les barrières physiques telles que les montagnes et les rivières jouent un rôle crucial dans le développement de nouvelles langues et de dialectes. Lorsque des communautés s'isolent, leurs langues ont tendance à évoluer de manière indépendante, donnant naissance à des dialectes qui reflètent des identités culturelles distinctes. Par exemple, l'anglais australien a développé son propre vocabulaire, sa prononciation et ses structures grammaticales, influencés par l'énorme distance et la séparation



Miloud Benzadi.

historique par rapport aux autres régions anglophones, ainsi que par les paysages diversifiés du pays. Cet isolement a permis l'incorporation de mots indigènes et d'argot local, résultant en une variante linguistique distincte de ses homologues britannique et américain. Un exemple frappant est le mot « barbie », qui en anglais britannique désigne une poupée, mais qui en Australie signifie « barbecue ».

Migration et commerce

Les langues évoluent au fil du temps, influencées par la migration et le commerce. Un exemple est la langue hmong, qui s'est développée après la migration



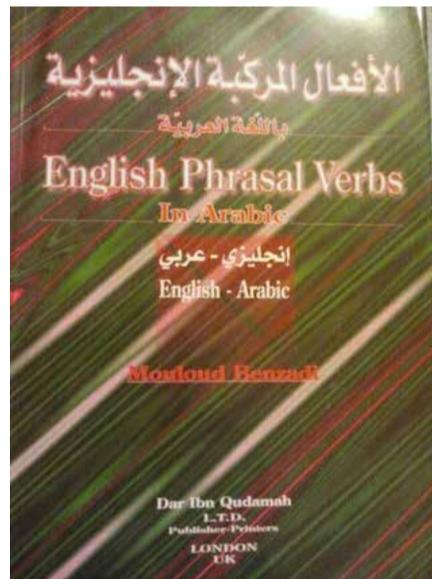
des Hmongs de la Chine vers l'Asie du Sud-Est, puis vers des pays comme les États-Unis après la guerre du Vietnam. En s'installant dans de nouvelles régions, leur langue a intégré des influences des langues environnantes.

Un autre exemple significatif est l'influence du latin sur les langues européennes pendant l'Empire romain. Alors que les marchands et colons romains se déplaçaient à travers l'Europe, le vocabulaire latin a influencé les langues locales, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures et de la gouvernance. Cet héritage persiste aujourd'hui dans des langues comme l'anglais, avec des mots tels que « absence » (de « absentia ») et « street » (de « strata »).

Un autre exemple est l'influence de l'arabe sur le swahili en Afrique de l'Est. Alors que les marchands arabes interagissaient avec les communautés le long de la côte de l'océan Indien, le swahili a absorbé de nombreux mots arabes, en particulier ceux liés au commerce, à la religion et à la vie quotidienne. Cet échange linguistique est visible dans des mots comme « kitabu » (livre), « hakika » (vérité), « aibu », et « samahani » (excusez-moi), qui sont entrés dans le swahili grâce à des siècles de commerce.

Conquête et influence culturelle

La conquête a historiquement été un puissant catalyseur de changement linguistique, car elle impose souvent la langue des conquérants aux populations conquises. Un exemple notable est la conquête normande de l'Angleterre en 1066, qui a introduit des mots français dans la langue anglaise. Aujourd'hui, environ 30 % du vocabulaire anglais moderne provient du français. Parmi les exemples, on trouve « rendezvous », « déjà vu », « souvenir », et « naïve ».



De même, la conquête arabe de l'Afrique du Nord au VIIe siècle a profondément influencé les dialectes berbères, entraînant l'incorporation de vocabulaire arabe. Le succès de cette influence arabe est en partie dû à son association avec le Coran, car la population a adopté la religion des conquérants, l'islam. Aujourd'hui, bien que les dialectes berbères contiennent de nombreux mots arabes, les variantes berbères n'ont eu aucune influence sur l'arabe.

Influences interlinguistiques

Les influences interlinguistiques peuvent considérablement façonner l'évolution des langues. Un exemple notable est l'interaction entre l'espagnol et l'hébreu, qui a conduit au développement du ladino, une langue judéo-espagnole parlée par les Juifs séfarades expulsés d'Espagne en 1492 et installés dans diverses parties du monde, y compris en Afrique du Nord. Au XXe siècle, l'hébreu moderne a été nota-

blement influencé par l'espagnol, intégrant de nombreux mots espagnols grâce aux échanges culturels et à l'immigration de Juifs hispanophones en Israël.

Un autre exemple est l'émergence de « l'anglais de Miami », l'une des plus récentes variétés linguistiques en évolution. Miami, en Floride, est reconnue comme l'une des villes les plus diversifiées des États-Unis, où seulement 25 % des résidents sont des locuteurs natifs de l'anglais, et où la majorité communique dans des langues comme l'espagnol. Ces dernières années, les habitants de Miami ont développé un style linguistique distinct qui mélange l'anglais et l'espagnol, reconnu sous le nom de « Miami English ».

Le rôle de l'identité et de la culture

L'identité joue un rôle crucial dans l'émergence de nouvelles langues ou variantes linguistiques, car les groupes adaptent souvent la langue pour refléter leurs origines culturelles et leurs identités sociales uniques. Un exemple est le singlish, une variante familière de l'anglais qui s'est développée à Singapour.

L'anglais a été introduit en Asie du Sud-Est par les colons britanniques à la fin du XVIIIe siècle et est devenu plus prominent à Singapour. Alors que le malais servait de lingua franca dans la région, la création d'institutions d'enseignement supérieur anglophones au début du XXe siècle a transformé l'anglais en un symbole de prestige et un moyen de communication commun parmi les groupes ethniques diversifiés de Singapour, en particulier après la fin de l'époque coloniale britannique.

Cependant, à mesure que l'usage de l'anglais s'est étendu, les communautés locales ont commencé à intégrer des éléments de vocabulaire, de grammaire et de prononciation uniques issus du malais, des dialectes chinois et du tamoul, donnant naissance au singlish. Cette variante linguistique distincte, séparée de l'anglais formel, est devenue un puissant symbole d'identité nationale et de fierté culturelle.

Création et renaissance des langues

Les langues n'évoluent pas uniquement par interaction; elles peuvent également être intentionnellement cultivées dans des environnements contrôlés pour renforcer leur développement et éviter leur extinction.

En Afrique du Nord, la standardisation des langues berbères (tamazight) illustre ce processus. Dans les années 1960 et 1970, le mouvement culturel berbère a émergé au Maroc, plaidant pour les droits linguistiques.



Can'Art et CULTURE



tiques et culturels malgré une reconnaissance officielle limitée. Dans les années 1980, les activistes ont intensifié leurs efforts pour créer un système d'écriture unifié. En 1995, l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) a été créé pour soutenir les langues berbères, adoptant officiellement le tifinagh comme script standard. Les réformes constitutionnelles marocaines de 2011 ont ensuite solidifié le tamazight en tant que langue officielle. L'Algérie a suivi, reconnaissant le tamazight comme langue nationale en 2002 et lui accordant le statut officiel en 2016. Un exemple similaire est l'hébreu, qui est passé d'une langue principalement liturgique et savante à une langue parlée moderne à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, en grande partie grâce aux efforts d'Eliezer Ben-Yehuda qui avait pour objectif de faire de l'hébreu la langue commune du peuple juif, favorisant l'unité culturelle parmi des groupes linguistiques divers. Il a fondé l'une des premières écoles hébraïques au début des années 1880 et a publié le premier volume d'un dictionnaire hébreu complet en 1910, enrichissant considérablement

le vocabulaire moderne de la langue.

En conclusion, l'évolution des langues est une interaction complexe entre la géographie, l'identité, l'histoire et les échanges culturels. Alors que les communautés interagissent, migrent et s'adaptent à leur environnement, les langues absorbent des influences qui façonnent leur transformation. De l'émergence de variantes linguistiques façonnées par l'isolement géographique aux riches effets des influences interlinguistiques et aux efforts délibérés pour revitaliser et standardiser les langues, chaque facteur contribue à la transformation que subissent nos langues. Comprendre ces influences approfondit non seulement notre appréciation des langues, mais met également en lumière leur lien profond avec l'expérience humaine, reflétant nos histoires et identités partagées. ▶

* Lexicographe et chercheur - Royaume-Uni



ENTREZ DANS LA LÉGENDE 320 PAGES DE FIERTÉ ET D'ÉMOTIONS



Votre exemplaire offert vous attend sur mdjs.ma



Bec et ONGLES



Le président de la Première chambre Rachid Talbi Alami

Je veux des députés calmes et gentils

Une équipe du Canard a interrogé le président de la Première chambre Rachid Talbi Alami sur son problème avec la députée de l'opposition Rim Chabat après sa décision de la renvoyer devant la commission d'éthique du Parlement...

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

L'opinion publique n'a pas bien compris votre décision de renvoyer la députée de l'opposition du FFD Rim Chabat devant la commission d'éthique de la première Chambre pour avoir abordé sous le couple l'état catastrophique du transport urbain à Fès qui pénalise l'activité touristique locale... Votre geste est une première dans les annales...

Cette élue qui commence à me taper sur le système a soulevé un problème qui ne concerne en rien le Parlement. En agissant ainsi, elle a porté une grave atteinte aux attributions des collectivités locales. Le président du Parlement que je suis agit aussi en censeur politique de l'excès de liberté d'expression.

La sortie de route de l'élue mérite-t-elle une telle sanction ? Un rappel à l'ordre aurait suffi, surtout qu'elle a parlé de défaillances réelles à l'échelle de la gouvernance locale...

Cette député qui se croit au-dessus de nous était attendue au tournant du pupitre parlementaire. Dès qu'elle a commis cette petite maladresse, elle s'est fait taper sur les doigts. Tolérance zéro avec l'opposition qui se pose !

Cette élue en particulier représente un danger pour notre institution habituée à une certaine langue de bois et des discours qui ont un effet anesthésiant bénéfique sur les députés... La somnolence est un droit parlementaire que je dois tout faire pour protéger.

Le crime de Rim Chabat serait d'avoir bousculé cet ordre de confort établi ?

Tout à fait. Cette parlementaire, que je trouve surexcitée, cherche à réveiller notre hémicycle par ses sorties tonitruantes qui ont en plus le don de plaire au petit peuple. Avec son bagout populiste et démagogique, elle se sert de la tribune parlementaire pour gagner en popularité. La fille de Chabat est plus dangereuse que son père, elle dégage des relents subversifs...

A ce point ? Mais vous exagérez ?



Il est de mon devoir de sévir pour l'exemple pour faire revenir la sérénité dans l'enceinte parlementaire et éviter au passage toute contamination virtuelle des autres membres. En ce temps de propagation des virus, il est salutaire d'agir par anticipation.

Pour moi, un bon député doit être discipliné, respectueux des règles et qui veille à ne pas sortir du lot en cherchant à se valoriser via des questions sensationnelles... Il ne faut pas confondre parlement et star académie...

Savez-vous que Rim Chabat est appréciée d'une partie de la population et même d'une certaine élite férue de débats parlementaires enflammés ?

Raison de plus pour tempérer ses ardeurs et la faire rentrer dans les rangs. On ne veut pas de star sous la coupole, le niveau doit être le même pour tout le monde.

Une tête qui dépasse doit être élaguée vie fait bien fait. Son show à deux sous, elle n'a qu'à la faire les hammams de Fès. ►

Tunisie La justice de Kais Saïed envoie ses opposants pour des séjours longue durée en prison...

Des journalistes et plusieurs personnalités politiques tunisiennes, dont le plus célèbre des opposants au président Kais Saïed, Rached Ghannouchi, ont été condamnés mercredi 5 février 2025 à de très lourdes peines de prison pour « atteinte à la sûreté de l'Etat ».

L'affaire en relation avec ces condamnations invraisemblables est baptisée « Instalingo », du nom d'une société de production de contenu numérique qui fait l'objet d'une enquête depuis 2021. Elle est notamment accusée d'avoir comploté « contre la sûreté de l'Etat ». Lex-président de l'Assemblée des re-

présentants du peuple et président du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a été condamné à 22 ans de prison, une amende de 80 000 dinars et à une interdiction d'occuper certains postes et de mener certaines activités pendant 10 ans! Le fils Mouadh et sa fille Soumaya de M. Ghannouchi ainsi que son gendre Rafik Abdessalem, qui fut ministre des affaires étrangères, ont eux aussi été condamnés dans le cadre de cette affaire, respectivement à 35 ans, 25 ans et 34 ans de prison. Par ailleurs, l'ex-chef du gouvernement Hichem Mechichi a été condamné par contumace à une peine de 35 ans de prison. Les journalistes Chahrazed Akacha et Chadha Hadj Mbarek ont respectivement été condamnés à 27 et 5 ans de prison. Mme Akacha a été jugée par contumace. La



Rached Ghannouchi, président du mouvement Ennahdha.

chambre a également prononcé des peines de prison à l'encontre de plusieurs autres personnes impliquées. Yahya Khili, responsable au sein de la société concernée, a été condamné à 38 ans de prison, tandis que Mohamed Ali El-Aroui, ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur, en a pris pour 13 ans de prison. Lazhar Loungou, ancien directeur général des services spécialisés, a été condamné à 15 ans de prison, ainsi qu'à une amende de 300 000 dinars et à la confiscation de ses biens liés à l'affaire. C'est la Tunisie de Kais Saïed. Zero degré de la liberté et des droits de l'homme. Les voix dissonantes, qui dénoncent ses dérives autoritaires, sont bonnes pour croupir en prison et y mourir... ►



Le MIGRATEUR



Droits de droits sur le Canada et le Mexique

Trump suspend sa taxe force

Le président américain a accepté de suspendre pendant 30 jours son projet d'instauration des droits de douane de 25% sur les produits mexicains et canadiens. Voici pourquoi.

JAMIL MANAR

La planète business a vacillé sur ses bases, l'espace d'un week end, après l'annonce samedi 1er février par Donald de l'instauration de superdroits de douane ciblant trois pays dont les voisins des États-Unis que sont le Canada et le Mexique. Puis vient le volte-face lundi 3 février de Trump qui suspend pour un mois février son projet d'imposition de taxation après un accord de dernière minute trouvé avec les dirigeants des deux puissances...

L'expert de « l'art de la négociation », comme il l'a lui-même théorisé dans un livre, s'est-il dégonflé suite à la riposte canadienne et mexicaine d'instaurer le principe de réciprocité ?

Ce revirement est présenté par Donald Trump comme une victoire personnelle, qui pourrait à vrai dire le faire passer pour un « tigre de papier » ou une baudruche. En fait, c'est une incroyable balle dans le pied de l'économie américaine que le président Trump a tiré avec sa volonté de « supertaxer » les produits mexicains et canadiens exportés vers le marché américain. Ce projet suicidaire se tra-



Trump s'est-il dégonflé ?

duirait, selon des spécialistes, par un point de moins pour le PIB US et une inflation qui partirait à la hausse. La raison qui a visiblement échappé au milliardaire impulsif ? l'imbrication des chaînes de production des États-Unis avec ses deux voisins liés par un accord de libre-échange. Trump ne pouvait pas taxer impunément le Canada et le Mexique, sans que cela se retourne contre l'économie de son propre pays qu'il est censé rendre encore plus forte dans le droit fil de son fameux slogan de campagne : Make America Great Again ! Le coup de théâtre trumpien

est intervenu lundi, lorsque la présidente mexicaine et le Premier ministre canadien démissionnaire ont chacun annoncé des mesures en échange de la suspension des droits de douane annoncés quelques jours plus tôt. Ces mesures portent sur des contrôles renforcés en matière de trafic de drogue et de flux migratoires aux frontières – les deux domaines dans lesquels Donald Trump voulait pousser ses voisins à agir.

Le Mexique s'est engagé à envoyer 10 000 soldats supplémentaires dont le déploiement à sa frontière a commencé dès ce

mardi. Le Canada, lui, a promis de nommer un « Tsar responsable de la question du fentanyl » (un opioïde meurtrier), d'inscrire les cartels mexicains sur sa liste des organisations terroristes et de lancer une force d'intervention conjointe avec les États-Unis contre le crime organisé.

En s'en prenant à ses voisins, Le président Trump voudrait mettre fin à « la menace majeure que représentent les migrants illégaux et les drogues mortelles qui tuent nos concitoyens, notamment le fentanyl ». En outre, selon lui, la Chine exporte vers le Mexique des principes actifs permettant la fabrication par les cartels mexicains du fentanyl, ensuite vendu de l'autre côté de la frontière. « Les droits de douane annoncés sont nécessaires pour forcer la Chine, le Mexique et le Canada à rendre des comptes à la suite de leurs promesses de faire cesser le flux de drogues toxiques aux États-Unis », avait expliqué la Maison Blanche sur son compte X, ajoutant, sans aucune preuve, que les cartels avaient « fait alliance avec le gouvernement mexicain » et que « la production de fentanyl » gagnait du terrain au Canada. ▶

Palestine Après le Groenland, Trump veut s'offrir Gaza!

JAMIL MANAR

A chaque jour, son propos sidérant ! Le dernier en date qui a coupé le souffle au monde entier c'est la proposition de Donald Trump de prendre le contrôle de Gaza par les Américains. Rien que ça !

Lors d'une conférence de presse commune mardi soir 4 février à l'occasion de la visite à Washington de son hôte, le criminel de guerre Benjamin Netanyahu, le président Trump a déclaré sans ciller vouloir « prendre le contrôle de la bande de Gaza. Évoquant



Trump veut faire de Gaza la Riviera du Moyen-Orient.

un projet « a long terme », il a dévoilé sa volonté de faire de ce territoire palestinien ravagée par la guerre génocidaire livrée par les sionistes de Tel Aviv la « Côte d'Azur du Moyen-Orient ». « Nous la posséderons et serons responsables du démantèlement de toutes les bombes dangereuses qui n'ont pas explosé et de toutes les armes », a ajouté l'extravagant conférencier, indiquant que les États-Unis allaient

« aplanir la zone et se débarrasser des bâtiments détruits », afin d'y promouvoir le développement économique. Pour la droite nationaliste israélienne, c'est une excellente nouvelle et les meneurs des partis extrémistes l'ont aussitôt saluée: depuis l'attaque terroriste du 7 octobre, ils plaident pour une prise de contrôle israélienne du territoire et pour le retour des colonies, évacuées par Israël en

2005. A ce stade, on ne sait pas si le magnat de l'immobilier revenu au pouvoir aux États-Unis est sérieux, délire ou bluffe ? Et les habitants de Gaza qu'il veut aussi transférer en Jordanie et en Egypte, ils comptent pour du beurre ? Dans les annonces stupéfiantes de Trump, aucune considération pour les Palestiniens de Gaza et les massacres atroces qu'ils ont subis, avec les armes américaines, fournies à Netanyahu et sa bande de sanguinaires.

En réponse à la provocation de Donald Trump de prendre le contrôle de Gaza et d'en éloigner sa population, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a rappelé mercredi que ce genre de méthode était "strictement prohibée". Mais Trump, qui avait annoncé publiquement vouloir acheter le Groenland, pense avoir aussi le droit de s'offrir des territoires d'un peuple colonisé, spolié et martyrisé par ses amis sionistes. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

UNE PARTIE EN 8 LETS LE 15 DE FRANCE		PATIENTE CÉLÉBRITÉ		GRANDE TABLE A FROGE ST OMER		SAINTE BAUME		ENCASSÉ EN 11
						EFFET EXCLAMATION		
CONDONA PART DE PIÈCE MONTEE						PSITTACIDE JAGAL		
				APPRECIÉ DANS LE + JOUR				
PUDER POMME D'ANTRE						UNE PETITE BOUTE PÉRIE		
								ELLE A UN ...TOUR DE POTRINE
ARRIVÉ EN 88	MARINES		ILLICITE MOT D'ENFANT					
						GRANDE ROULE SOUS LE MICRO		
RETRANCHÉ SÉRIÉMENT				ASSEMBLER CHARTEAU DEUX CHASSE				
			BLANC MANOUCHE					
TRENTE PIÈCE		COURS ILLÉ GENTAIRE SAINT HIPPOLYTE				UN ACCORD ISSU		
								PERDU EN 11
UN TOTAL DE 88							PARTICULE	

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement
 [1] Nourrit les chinois du Sud. Ils ont du mal à rouler. [2] Doit avoir des problèmes de foie. [3] Elle cloue sur place. [4] Acquiescement. Non dits. [5] Vient de naître. [6] Substance hallucinogène. [7] Propos tendre. [8] Blancs. Son père n'est pas forcément sot. [9] Sur la table. Note. [10] Possessif. Chaîne de montagnes.

Verticalement
 [A] Elles peuvent être limitées. [B] Résulte d'une transformation. Interjection. [C] Leurs signes changent tous les mois. [D] Balle à relancer. Maladie des ados. [E] Il peut être fourni. Capacités particulières. [F] Garantie supplémentaire. [G] Minou anglais. Promenade. [H] Inflammation. C'est tout un cycle. [I] Poète du Midi. [J] Sage. Greffé.

Mots Mêlés

E	S	R	U	O	E	T	I	T	E	P	B	G
S	V	E	S	C	U	L	P	T	E	U	R	R
R	U	A	E	N	R	U	O	F	R	L	C	A
U	A	S	C	R	O	X	B	I	A	I	A	N
O	N	A	A	L	U	A	N	V	B	C	P	D
E	D	P	R	G	L	A	E	Y	E	O	R	C
D	R	M	E	A	I	H	T	U	L	R	I	H
N	O	O	N	R	C	T	R	N	I	N	C	I
A	M	C	E	T	S	G	T	O	E	E	O	E
R	E	N	I	E	L	A	B	A	R	C	R	N
G	D	T	E	S	C	O	R	P	I	O	N	G
E	E	P	O	I	S	S	A	C	A	R	E	Y
P	E	T	I	T	C	H	I	E	N	U	E	C

- A Anémone
- B Rotule
- C Capricorn
- D Carène
- E Conspire
- F Truisme
- G Grand Clain
- H Grand Ours
- I Ours
- J Poète
- K Petite Ours
- L Lézard
- M Lézard
- N Sagittaire
- O Scorpion
- P Solitaire

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

2			5	8		1		
	8		3		6			
	3		1				8	
	2			6	1	7		
		8					9	
		4	8	5				3
	7				5			2
			2		3			4
		2		7	8			9

A méditer



« Il ne peut y avoir de crise la semaine prochaine, mon agenda est déjà plein. »

Henry Kissinger

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

4	6	8	1	7	3	5	9	2
3	9	5	4	6	2	7	8	1
1	7	2	5	9	8	4	3	6
9	4	3	8	5	1	2	6	7
8	5	1	6	2	7	9	4	3
6	2	7	3	4	9	1	5	8
7	8	4	9	1	6	3	2	5
2	3	9	7	8	5	6	1	4
5	1	6	2	3	4	8	7	9

Mots Mêlés

Mots Mêlés

Solution : Owen.

Mots fléchés

C	M	O	B					
V	A	C	A	N	C	I	E	R
M	U	S	E	E	S	E		
E	P	I	M	A	T	O	U	
I	S	E	N	A	I	N		
U	N	I	T	E	U	N	I	
G	N	O	M	E	S	O		
O	C	E	L	O	T	S	N	
A	E	T	A	P	E			
A	R	Z	I	L	I	E	N	
E	L	F	E	S	U			
M	I	R	O	S	E	T	E	
L	O	F	E	T	I	R		

Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
1	C	O	U	V	E	R	T	U	R	E
2	A	B	R	U	T	I	R	A	U	
3	I	S	L	U	O	S	T			
4	S	T	A	N	I	S	L	A	S	
5	S	A	G	E	A	L	I	A	S	
6	I	C	A	R	E	R	S	E		
7	E	L	S	A	M	Y	S	I	E	
8	R	E	S	I	D	U	S	E	S	
9	E	R	O	S	E	E				
10	S	A	E	N	C	E	N	S	E	



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Dépouille miracle

Sœur Wilhelmina Lancaster, fondatrice d'un couvent dans le Missouri (Etats-Unis) a suscité l'émerveillement des pèlerins venus en nombre ces dernières semaines après son exhumation. Le corps de la religieuse, morte en 2019, a étonnement résisté à la décomposition après son décès et pourrait bientôt bénéficier du statut de sainte.

A l'origine, son corps devait être déplacé dans un sanctuaire dédié à Saint Joseph, dans la chapelle du couvent des sœurs bénédictines de Marie. Au moment de son transfert, les religieuses ont remarqué que ses restes étaient « remarquablement intacts », selon des propos rapportés par USA Today.

Avec la médiatisation de cette affaire ces derniers jours, des milliers de pèlerins ont fait le déplacement dans le Missouri pour prier auprès de Sœur Wilhelmina Lancaster et toucher sa dépouille. Ces derniers ont la conviction que la conservation quasi intacte de son corps est un symbole de sainteté.

Les autorités religieuses ont rappelé dans un communiqué la nécessité de « protéger l'intégrité de la dépouille de sœur Wilhelmina afin de permettre une enquête approfondie ».

Un cul-de-jatte au sommet de l'Everest

Hari Budha Magar, ancien soldat népalais, est devenu le premier double amputé au-dessus du genou à gravir l'Everest. « Il a atteint le sommet de Sagarmatha vers 15 heures vendredi 19 mai. Après avoir réussi à atteindre le sommet, il est descendu au camp de base et retournera à Katmandou demain (lundi) », a indiqué un membre de son équipe à l'AFP.

Hari Budha Magar, 43 ans, a perdu ses jambes après avoir sauté sur un engin explosif artisanal en servant en Afghanistan en 2010, dans la Brigade des Gurkhas, une unité de soldats népalais au sein de l'armée britannique. Seuls deux amputés des jambes au-dessous des genoux ont déjà gravi le sommet de l'Everest : le Néo-Zélandais Mark Inglis en 2006 et le Chinois Xia Boyu en 2018.

Equipé de prothèses de jambes, Hari Budha Magar a déjà escaladé plusieurs sommets, dont le mont Toubkal au Maroc, le Ben Nevis en Ecosse et le Mont Blanc en Europe. Mais l'ancien caporal a été empêché pendant plusieurs années de se mesurer à la plus haute montagne du monde en raison d'une loi népalaise interdisant l'alpinisme aux personnes doublement amputées, ainsi qu'aux aveugles.

Vide un barrage pour récupérer son smartphone

Au barrage de Kerkhatta en Inde centrale un haut fonctionnaire a fait tomber son smartphone dans l'eau alors qu'il faisait un selfie. Mais pas question de renoncer à ce Samsung à 1.130 euros pour Rajesh Vishwas.

Cet inspecteur d'hygiène alimentaire a d'abord envoyé des plongeurs le chercher mais ils sont rentrés bredouilles... Il a alors demandé à faire vider l'eau du barrage. Il a payé lui-même l'opération en faisant apporter une pompe au diesel : 2 millions de litres d'eau ont donc été pompés pendant trois jours pour retrouver l'appareil du fonctionnaire. Le téléphone a été retrouvé mais complètement hors d'usage.

Un comportement qui a évidemment été pointé du doigt par différents politiciens. Le haut fonctionnaire s'est défendu en disant qu'il avait eu le feu vert d'un responsable local et que l'eau aurait pu être utilisée par les agriculteurs, lui aurait-on dit. Autre argument avancé, son téléphone contenait des données sensibles. Rajesh Vishwas a été suspendu de ses fonctions.

L'eau vidée aurait pu irriguer 600 hectares de terres agricoles. Dans une vidéo, on peut voir le barrage quasiment à sec après le pompage.



Rigolard



■ C'est un Belge qui va dans une boulangerie. - Bonjour madame, j'aimerais une livre de pain. - Vous êtes belge, lui répond la boulangère. - Comment vous avez deviné? - L'accent. Le Belge sort mécontent de la boulangerie et se dit : "Alléi, c'est décidé, je vais partir 2 ans en Suisse et comme ça, ils ne se moqueront plus." Le Belge part et revient 2 ans plus tard. Il va dans un magasin et demande avec son accent suisse : - Bonjour Madââame, j'aimeraiiii une livre de paiaiiinnn. - Mais vous êtes belge, lui répond la dame. Le belge reprend son vieil accent et répond : - Alléi, comment vous avez deviné? - Mais monsieur, ici, c'est une boucherie!

■ Deux Belges en vacances à Paris Ils regardent des cygnes sur le lac du Bois de Boulogne. Soudain, un homme s'approche d'eux et leur demande: - Vous en avez admiré combien? - Cinq, répond un des Belges. - Alors, fait l'homme, comme c'est dix francs par cygne, cela vous fera cinquante francs ! Le soir, de retour à l'hôtel, les touristes racontent leur histoire au réceptionniste, qui s'exclame : - Mais c'est de l'escroquerie ! - Oui ! Triomphent les deux Belges, en fait on

en avait vu douze!

■ Une dame belge fait des emplettes à la Samaritaine. Elle va trouver le chef de rayon et se plaint qu'aucun des chapeaux qu'elle a essayés ne lui va. Il répond : Madame, la chapellerie c'est au deuxième étage, ici vous êtes aux abat-jour.

Un Belge met des pièces dans un distributeur de boissons pour avoir des bouteilles de Coca-Cola. Il y a une queue derrière lui et on lui demande s'il a bientôt terminé. Il répond : "Tant que je gagne, je joue !"

■ Trois malades font le pèlerinage annuel de Lourdes.

Le premier, muet, plonge dans la piscine et ressort en criant :

« Miracle je parle. Loué soit Dieu, louée soit Marie ! »

Le second, aveugle, se précipite vers la piscine, se prend les pieds dans la margelle et tombe dedans.

Il émerge de l'eau en criant :

« Miracle je vois. Loué soit Dieu, louée soit Marie ! »

Le troisième, paraplégique, se précipite dans la piscine avec son fauteuil.

Et, oh miracle, il en ressort avec quatre pneus neufs.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS